

MIN DE FER

ATLANTIQUE

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

SANS D'ÉTÉ

Doivent être Vendues

Toutes Marchandises d'Été Doivent être Vendues.

Une Vraie Vente à Sacrifice!

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Écaie de 70, en montants.

Serrures Crème de la verge seulement.

Indiennes de 50, 60, 70, 80, 90, 100, en montants.

Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montants.

Un lot de Soies Barres, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.

Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montants.

Un lot de Gants et Net pour Vois en valant 15c. à 25c. par 5c. la verge.

Basses en Indiennes pour Dames 50c. en montants.

Couvre-pieds de Couleurs de 50c. en montants.

Chemises d'Hommes en Flanelle réduites de 50c, 75c, 85c, \$1.00 et \$1.25.

Un lot de Hardes Fates à Motif Prix.

Circulaires en Caoutchouc pour Dames à 3c. les paires.

Un lot de Flingles presque pour rien.

Des paires de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.

Aussi Couverts, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez à Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,

Les Premiers Servis

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Prepares.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualités.

Sont Égales à n'importe lesquelles. Supérieures au plus grand nombre. Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

Auditeur, Syndic

URANCE

U, VIE ET ACCIDENT.)

Rue Rideau

E 189.

ons faites promptement

et Bijouteries

de toutes qualités. Seront

sur commande au-dessus des prix

de l'Article est garantie tout

n'importe quel argent vous serez

No. 30 rue Rideau, (côté

Reparations de Montres

garanties et à des prix

MIN DE FER

COLONIAL

entre l'Ouest et tous les

de la Baie Province de Québec; ainsi

au Brunswick, la Nouvelle

au Prince Édouard, le Cap

de la Madeline, Terre-

dres quittent Montréal et

sont directs (sauf exception)

de destination de tous points

de char, en 27 heures et

crains express directs sur le

transports sont brillamment

trinité et sont chauffés par

locomotives même, ce qui

assure un confort et à la

sécurité.

Les passagers sont attachés

et dortoirs, nouveaux et

de che les chara sont pour

er les plus en vogue, ainsi

de pêche les plus recherchés

route de l'intercolonial qui

expéditeurs est appelée

facilités offertes pour e

marine et en général de toutes

la destination des Provinces

neuve, aussi pour l'exporta-

tion des produits expédiés aux

informations concernant le

s'adresser à

des billets, Ottawa, ou à

R. W. ROBINSON,

pour l'Est, P. Q.

Jacques, en face du

Lawrence Hall, Montréal.

Surintendant Général,

ministre de Fer, 18

19, 1891.

DOMINION

de Terre, Chemin de

Montréal

arrivent du bureau de pose

en, lorsque le temps est

bon, 2,000 et 3,000 p. m.

4,30, 5,00 et 5,30.

LANDRY & THOMPSON

TELEGRAPHIE

UN DISCOURS DE M. DE FREYCINET

Paris, 12 sept. — M. de Freycinet, président du conseil et ministre de la guerre, a donné jeudi, à Vendôme, un banquet aux généraux commandant les troupes qui exécutent les grandes manœuvres dans l'Est et aux officiers d'état-major qui suivent ces manœuvres. Ce banquet, très brillant, a servi d'occasion au gouvernement français, pour faire connaître, par la bouche de M. de Freycinet, son opinion sur les perspectives de paix en Europe. Dans le discours qu'il a prononcé à l'issue du banquet, M. de Freycinet a insisté sur les tendances pacifiques de la France. Il a dit que le but principal de ces manœuvres était de définir exactement les fonctions d'un commandant en chef et de lui donner l'occasion de les exercer. Les récents succès ont prouvé que le commandement suprême fonctionnait d'une façon aussi satisfaisante que les commandements de corps d'armée et de divisions. C'est là un résultat considérable, a ajouté M. de Freycinet, qui a félicité tout le monde depuis le commandant en chef jusqu'au dernier soldat.

L'année dernière, à l'âge de 7 ans seulement, il avait accompagné son père dans un voyage de 540 miles, au lac Timagami, et avait supporté vaillamment les fatigues d'un tel voyage.

COURRIER DU JOUR

PERSONNEL

Après quelques semaines d'absence de la capitale, nous avons le plaisir d'annoncer le retour d'aujourd'hui par le train de 8 h. 15, M. J. A. Frigon, du département des Impressions Publiques, a été hier soir, l'objet d'une magnifique démonstration dont il a été l'heureux bénéficiaire.

Son ami, au nombre de trente, lui ont présenté à l'occasion de son retour, un magnifique cadeau, une superbe garniture de pièces d'or, comme gage de leur estime et de leur inaltérable amitié, de même qu'une adresse élogieuse et un poème par M. Fraser.

M. Maxette a été chargé de la présentation du cadeau.

M. Frigon, quoique pris à l'improviste et malgré la grande émotion qui lui a causé cette démonstration sympathique de la part de ses amis, a su répondre par quelques paroles choisies et très appropriées à la circonstance.

Banquet somptueux, chansons humoristiques, danses, etc., ont été le couronnement de cette soirée si agréable. Tous les assistants ont eu un excellent dîner et se sont retirés avec un souvenir ineffaçable.

COMMUNIQUÉ

COMITÉ CIVIQUE DES CHEMINS

Hier après-midi s'est réuni le comité civique des chemins. Présents: M. M. les échevins Durocher (président), Healdson, Wallace, Hill, Johnston, Stroud, Campbell, le maire de la ville, le conseiller municipal MacTavish et l'ingénieur de la ville Perreault.

Les lettres de la compagnie des tramways électriques, au sujet de la pose d'une double voie sur la rue Rideau, sont alors lues. Une déléguée présente la proposition d'après laquelle la compagnie des tramways doit poser une double voie sur la rue Rideau.

L'autre proposition, celle de la ville qui demande la compagnie des tramways à la compagnie des chemins, est alors lue.

L'échevin Henderson a fait un rapport sur la dite compagnie. Il a dit que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Durocher a répondu à M. Henderson, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

M. Henderson a répondu à M. Durocher, en disant que la compagnie des tramways ne peut pas se permettre de faire une telle proposition.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE

Au Sénat cette après-midi, le sénateur Chénier a déposé le rapport du comité des chemins de fer au sujet de l'affaire de la Baie des Chaleurs. Le rapport sera discuté lundi prochain.

Sénateur Miller a donné avis de motion demandant copie de toute la correspondance entre le lieutenant-gouverneur Angers et le gouverneur-général, ainsi que tous documents concernant le chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

A l'ouverture de la séance des Communes, cette après-midi, M. Mackintosh, député d'Ottawa, a mis l'exactitude de la nouvelle publiée dans l'ÉLECTEUR à l'effet qu'il aurait été envoyé à Québec par le gouvernement fédéral, pour contrôler la marche des élections, sous le couvert de la loi sur le secret des votes.

M. Mackintosh a protesté contre la supposition qu'il aurait accepté de servir d'émisaire de gouvernement, et il a dit qu'il était descendu à Québec pour y chercher sa famille, et qu'il n'a eu aucune entrevue avec des politiciens.

Il a déclaré qu'il n'a eu aucune entrevue avec le lieutenant-gouverneur Angers et le gouverneur-général, et qu'il n'a eu aucune entrevue avec des politiciens.

Les amendements proposés par M. Mackintosh au bill de la loi sur le secret des votes ont été rejetés.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a été la proposition de la loi sur le secret des votes.

Le comité des chemins de fer a été nommé pour examiner la proposition de la loi sur le secret des votes.

L'amendement le plus important qui a été fait au bill en comité de la Chambre a